

du Sous-comité scientifique et technique, de pouvoir convoquer à discrétion un groupe de travail sur cette question, sans avoir besoin de l'approbation du Comité.

Le Secrétaire général a déjà répondu aux demandes du Sous-comité et nous avons devant nous quatre documents de travail. Notre délégation appuie la proposition de publier en langue simple les renseignements sur les avantages virtuels de la technologie spatiale. On devrait avoir recours à cet égard aux services des institutions spécialisées et les publications finales devraient être réalisées, à notre avis, sous la meilleure forme proposée dans le document de la conférence. Les frais supplémentaires sont minimales en comparaison des avantages d'une présentation attrayante.

Notre délégation a reçu avec satisfaction les renseignements fournis par le Secrétaire général sur les dispositions prises au Secrétariat pour la coordination des sujets se rattachant aux activités spatiales. Nous serions heureux de recevoir de temps à autre des comptes rendus sommaires des sujets étudiés par le groupe d'experts sur les applications spatiales, ces documents ayant une valeur considérable pour notre gouvernement en le tenant au courant des activités qui se rattachent à l'espace.

La délégation canadienne tient à exprimer son appréciation à l'égard des importantes réalisations du groupe de travail sur les satellites de radiodiffusion. Nous notons que le groupe de travail estime avoir accompli ce qu'il pouvait utilement faire à ce stade. Nous sommes convaincus que l'ensemble de l'humanité peut retirer d'importants avantages de la coopération internationale à l'égard de ce nouveau mode de communications. En tant que pays aux immenses proportions géographiques où la population